



COMMUNE DE POMMEUSE

À rappeler dans toute correspondance

**Dossier n° DP 077 371 25 00006**

Date de dépôt : 15/01/2025  
Demandeur : Inspira Energie  
Pour : Installation de 12 panneaux  
photovoltaïques anti-reflets sur la toiture  
Adresse du terrain : 7 Rue Bécoiseau à  
POMMEUSE (77515)

**ARRÊTÉ URBA 2025/010**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la déclaration préalable déposée le 15/01/2025 par Inspira Energie demeurant 6 Rue de Valmy à MONTREUIL (93100) ;

VU l'affichage en mairie en date du 16/01/2025 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la déclaration :

- Pour L'Installation de 12 panneaux photovoltaïques anti-reflets sur la toiture;
- Sur un terrain situé 7 Rue Bécoiseau à POMMEUSE (77515) ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018 ;

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018 ;

**ARRÊTE**

**Article UNIQUE**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à **POMMEUSE**, le 23 janvier 2025

**Pour le Maire,**  
**L'adjoint délégué,**  
**Michel DE LANGLOIS**



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*